

Le conditionnel présent et passé

Cours de français en 4e

Découvrir le conditionnel 4e dans un texte

Lis ce court dialogue écrit pour le cours. Deux collégiens attendent le bus sous la pluie.

- Si j'avais un vélo électrique, je **serais** déjà au collège.
- Et si tu t'étais levé plus tôt, tu **n'aurais** pas **raté** le premier bus !
- D'après la radio, une panne **aurait bloqué** toute la ligne.
- Le chauffeur m'avait promis qu'il **passerait** à huit heures... **Pourrais**-tu me prêter ton parapluie ?

Texte écrit pour ce cours

Tous les verbes surlignés sont au **conditionnel**. Certains sont formés d'un seul mot (*serais, passerait, pourrais*) : c'est le **conditionnel présent**. D'autres sont formés de deux mots (*aurais raté, aurait bloqué*) : c'est le **conditionnel passé**. Pourtant, ils ne disent pas tous la même chose : une situation imaginaire, un reproche, une information non vérifiée, une promesse rapportée, une demande polie.

Définition

Le **conditionnel** présente un fait comme **imaginé, possible, incertain ou dépendant d'une condition**. Les grammaires récentes le rangent parmi les temps de l'indicatif, mais on parle encore souvent du « mode conditionnel ». Il possède une forme simple (le présent) et une forme composée (le passé).

Former le conditionnel présent

Le conditionnel présent est un temps « hybride » : il emprunte son radical au futur et ses terminaisons à l'imparfait.

Fabriquer le conditionnel présent



Le conditionnel passé : auxiliaire + participe passé

j'aurais chanté
tu aurais fini

je serais venu(e)
nous serions partis

Le conditionnel présent combine le futur et l'imparfait ; le passé ajoute un auxiliaire.

Règle

Conditionnel présent = **radical du futur** (il se termine toujours par **r**) + terminaisons - **ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**, pour tous les verbes sans exception.

Personne	chanter	finir	prendre	être	avoir
je / j'	chanter ais	finir ais	prendr ais	ser ais	aur ais
tu	chanter ais	finir ais	prendr ais	ser ais	aur ais
il, elle, on	chanter ait	finir ait	prendr ait	ser ait	aur ait
nous	chanter ions	finir ions	prendr ions	ser ions	aur ions
vous	chanter iez	finir iez	prendr iez	ser iez	aur iez
ils, elles	chanter aient	finir aient	prendr aient	ser aient	aur aient

Les verbes irréguliers gardent le radical irrégulier de leur futur : *aller* → *j'irais*, *faire* → *je ferais*, *pouvoir* → *je pourrais*, *voir* → *je verrais*, *vouloir* → *je voudrais*, *savoir* → *je saurais*, *venir* → *je viendrais*, *devoir* → *je devrais*, *falloir* → *il faudrait*, *envoyer* → *j'enverrais*, *courir* → *je courrais*, *mourir* → *je mourrais*.

Former le conditionnel passé

Règle

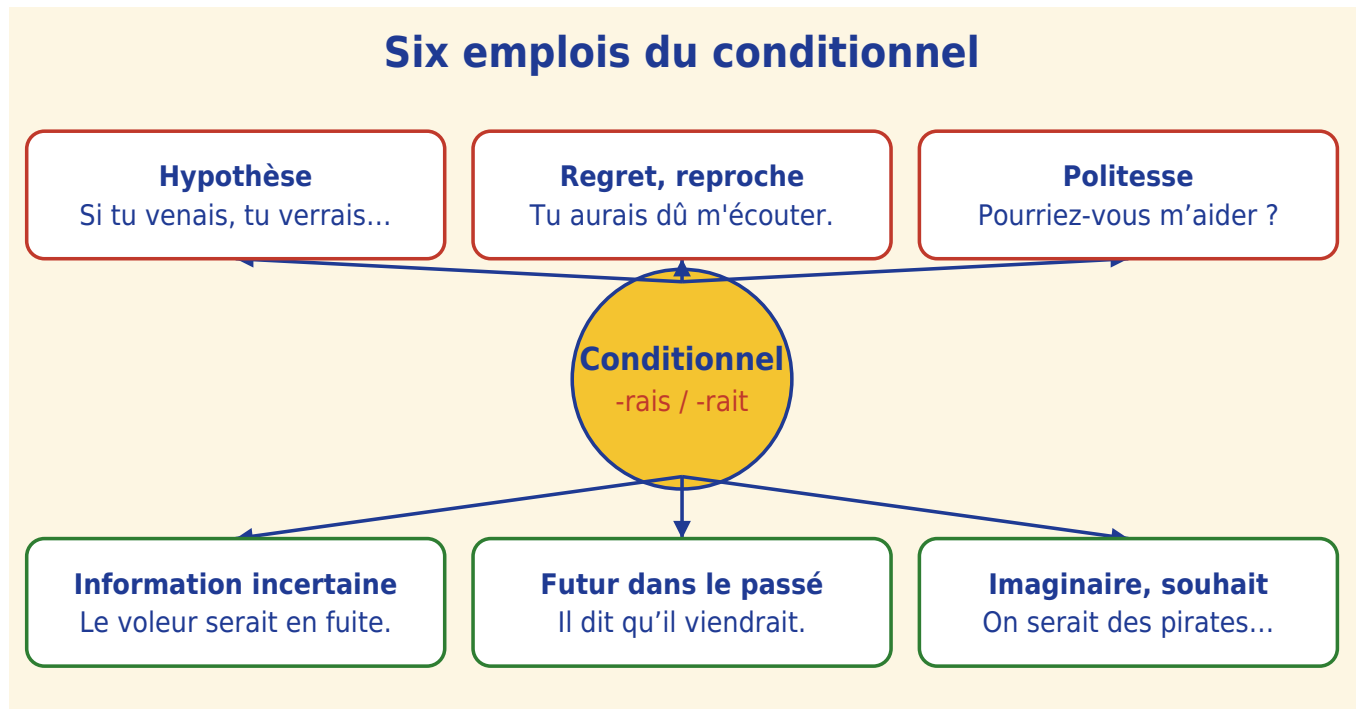
Conditionnel passé = auxiliaire **avoir** ou **être** au conditionnel présent + **participe passé** du verbe. Avec *être*, le participe s'accorde avec le sujet.

Exemple

J'**aurais voulu** te prévenir. Elles **seraient arrivées** à temps. Nous nous **serions perdus** sans la carte.

Dans les textes anciens, tu rencontreras parfois une seconde forme du conditionnel passé, identique au plus-que-parfait du subjonctif : *il eût fallu* (= il aurait fallu), *j'eusse aimé* (= j'aurais aimé). Il suffit de savoir la reconnaître.

Les emplois du conditionnel



Un même temps, six valeurs : c'est le contexte qui décide.

1. L'hypothèse et la condition

Le conditionnel exprime la conséquence d'une condition introduite par *si*. On distingue deux situations :

- **Potentiel ou irréel du présent** : *si* + imparfait → conditionnel présent. *Si le musée ouvrait le lundi, nous irions demain.*
- **Irréel du passé** : *si* + plus-que-parfait → conditionnel passé. *Si le musée avait ouvert lundi, nous y serions allés.*

La condition peut aussi être exprimée sans *si* : *À ta place, je refuserais. Sans ce détour, nous aurions gagné une heure.*

2. Le regret et le reproche

Au conditionnel passé, les verbes *aimer*, *vouloir*, *devoir*, *falloir*, *pouvoir* expriment un regret ou un reproche : *J'aurais aimé voir la mer. Tu aurais pu prévenir ! Il aurait fallu partir plus tôt.*

3. La politesse et l'atténuation

Le conditionnel adoucit une demande ou un conseil : *Je voudrais un renseignement. Vous devriez vous reposer. Auriez-vous l'heure ?*

4. L'information non confirmée

Dans la presse, le conditionnel signale qu'un fait n'est pas vérifié : *Le navigateur aurait franchi le cap Horn cette nuit. Le prix des billets augmenterait en janvier.* Le journaliste ne prend pas l'information à son compte.

5. Le futur dans le passé

Quand le verbe principal est au passé, le conditionnel joue le rôle du futur : le **conditionnel présent** remplace le futur simple et le **conditionnel passé** remplace le futur antérieur.

Exemple

Elle affirme : « Je **rentrerai** quand j'**aurai terminé**. »

Elle affirmait qu'elle **rentrerait** quand elle **aurait terminé**.

6. L'imaginaire et le souhait

Dans les jeux, les rêves ou les souhaits, le conditionnel crée un monde fictif : *On dirait que tu serais le capitaine et que je serais le pirate. Ce serait merveilleux de voler !*

Les pièges du conditionnel

Attention

Jamais de conditionnel juste après le « si » d'hypothèse. On écrit *Si j'**avais** su, je serais venu*, et non « si j'aurais su ». Le conditionnel se place dans l'autre proposition.

Futur ou conditionnel à la 1re personne ? *Je viendrai* (futur) et *je viendrais* (conditionnel) se prononcent presque de la même façon. Remplace *je* par *nous* : si tu dis *nous viendrons*, c'est le futur (-rai) ; si tu dis *nous viendrions*, c'est le conditionnel (-rais).

Futur ou conditionnel ? Le test de « nous »

je viendrai
→ nous viendrons
FUTUR

je viendrais
→ nous viendrions
CONDITIONNEL

Si tu entends « -ons », écris -rai.
Si tu entends « -ions », écris -rais.

Le test de « nous » lève le doute entre -rai et -rais.

- **Les deux r** : *pouvoir, courir, mourir, voir, envoyer, acquérir* ont deux r : *je pourrais, tu courrais, il mourrait, nous verrions, vous enverriez, ils acquerraient*. Attention à ne pas confondre *il courait* (imparfait, un seul r) et *il courrait* (conditionnel).
- **Le e muet** des verbes en *-ier, -uer, -ouer, -éer* reste écrit : *je crierais, tu continuerais, il jouerait, nous créerions*.
- **Les verbes en -yer** : *j'emploierais, il essuierait* ; pour *payer* et *essayer*, deux formes sont admises (*je paierais / je payerais*).

À retenir

- Conditionnel présent = radical du futur + *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient*.
- Conditionnel passé = *avoir* ou *être* au conditionnel présent + participe passé.
- Emplois : hypothèse, regret ou reproche, politesse, information non confirmée, futur dans le passé, imaginaire.
- *Si* + imparfait → conditionnel présent ; *si* + plus-que-parfait → conditionnel passé.
- Jamais de conditionnel après le *si* d'hypothèse ; test de *nous* pour choisir entre -rai et -rais.

Pour aller plus loin

Entraîne-toi avec la fiche d'exercices sur le conditionnel, puis vérifie tes acquis avec le QCM sur le conditionnel présent et passé. Pour comprendre pourquoi les temps composés expriment un fait achevé, lis aussi le cours sur l'aspect accompli et non accompli.